

# LE MARCHÉ UNIQUE 20 ANS APRÈS DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Emanuel Gyger | *Assistant de recherche à Notre Europe- Institut Jacques Delors*

Maria Eugenia Le Gourriérec | *Chargée des événements à Notre Europe- Institut Jacques Delors*

Cette synthèse reprend les principales idées discutées lors de la conférence sur « Le marché unique 20 ans après : défis et opportunités » organisée par Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Maison de l'Europe le 11 décembre 2013 à Paris. Deux aspects du marché unique ont été particulièrement étudiés : la croissance et le volet social.

Notre Europe - Institut Jacques Delors (NE-IJD) et la Maison de l'Europe ont organisé le 11 décembre 2013 une conférence sur « Le marché unique 20 ans après : défis et opportunités ». Cette synthèse reprend les éléments clés abordés au cours de la conférence.

La conférence a été introduite par Yves Bertoncini, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors, et s'inscrit dans le cadre de travaux que NE-IJD a lancé sur « [Le marché unique, 20 ans après](#) ». Il a rappelé que le marché unique reste la pierre angulaire de l'Union européenne. Mais, comme le disait Jacques Delors, « on ne tombe pas amoureux d'un marché unique ». Le marché commun n'était pas un projet français à l'origine, il est perçu comme un mal nécessaire, voire un bouc émissaire. En effet, la perception du marché unique en France est particulièrement ambivalente. Cependant, il contribue à la croissance et crée des emplois : ce fut vrai à l'horizon 1992 et cela le reste 20 ans après. Pour voir les aspects positifs ou négatifs du marché unique, il faut essayer de combiner une approche globale. Enfin, le directeur de NE-IJD a rappelé que le marché unique doit se fonder sur l'équilibre « compétition-coopération-solidarité » promu par Jacques Delors.

Le débat a été organisé autour de deux tables rondes.

Sofia Fernandes, chercheur sénior à NE-IJD, a modéré la première table ronde sur le thème « Le rôle du marché unique pour la croissance dans l'UE ». Esther Schmidt, assistante du directeur général de la DG Marché intérieur et services de la Commission européenne et Riccardo Perissich, ancien directeur

des affaires publiques et économiques de Telecom Italia et de Pirelli ont participé à cette table ronde.

Le deuxième panel, modéré par Pierre Lepetit, inspecteur général des finances et vice-président de NE-IJD, a porté sur « Le marché unique et sa dimension sociale » et a inclu les interventions de Chantal Guittet, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et co-auteur du rapport d'information relatif au détachement des travailleurs, Józef Niemiec, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES) et André-Luc Molinier, directeur des affaires européennes du MEDEF.

La conférence s'est conclue par une [présentation et un échange avec Thierry Repentin](#), ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes.

Cette synthèse reprend les principales idées qui ont été présentées et débattues au cours de cet événement. Le texte est structuré en cinq parties :

1. Le marché unique, moteur de la croissance en Europe ;
2. Un potentiel qui reste à exploiter ;
3. Un marché unique basé sur la compétition et la solidarité ;
4. La dimension sociale du marché unique dans le cadre de la campagne pour les élections européennes ;
5. Un marché unique mal-aimé et inachevé.

## 1. Le marché unique, moteur de croissance en Europe

Esther Schmidt a commencé son intervention en rappelant que le marché unique est un moteur de croissance de l'économie européenne. Il a généré un surcroît de croissance du PIB de l'UE de 2 à 3% au total depuis 1992 grâce à la suppression de barrières commerciales, douanières, réglementaires<sup>1</sup>. De même, les gains du PIB estimés grâce aux effets cumulés du marché unique vont jusqu'à 10-20% du PIB. Cela comprend l'impact de l'élargissement et de la concurrence qui a augmenté la compétitivité et fait baisser les prix. Enfin, l'euro a réduit les coûts liés aux opérations de change et a facilité la recherche de financement.

Les effets bénéfiques concrets se sont traduits par exemple dans les télécoms, avec une réduction de 73% des coûts entre 2005 et 2012. Le programme Erasmus a bénéficié à 2,5 millions d'étudiants, ainsi qu'à 250 000 professeurs. Le budget alloué à ces programmes a augmenté et il est prévu de faire bénéficier davantage de professeurs. Inexistants il y a 25 ans, ces programmes sont désormais entrés dans la norme.

Par ailleurs, la reconnaissance des diplômes permet à une personne d'aller travailler dans un autre État avec les qualifications de son pays d'origine. Il y a actuellement 30 000 qualifications par an qui sont reconnues dans d'autres États membres et quelques 300 000 résidents français traversent les frontières chaque jour pour aller travailler dans un autre État membre.

Dans le même ordre d'idées, Riccardo Perissich a souligné que le programme mettant en place le marché unique (1985-1992) a été un succès. Le marché unique a donné un coup de fouet à l'économie européenne, surtout dans le domaine des produits manufacturés. En ce qui concerne la libre circulation des biens au sein du marché unique, l'harmonisation complète des normes étant impossible, le chemin de la reconnaissance mutuelle (qui prévoit qu'un produit respectant les normes d'un État membre ne peut être interdit à la vente dans un autre État membre) a été emprunté.

Pour Riccardo Perissich, il ne faut pas oublier l'importance du marché extérieur, qui est le volet externe du marché unique. Dans ce cadre-là, les négociations transatlantiques sont un bon moyen pour dynamiser

les exportations des produits européens. Les consommateurs sont persuadés, à tort, que dans les négociations transatlantiques, les normes américaines vont détruire les normes européennes, et vice-versa.

Une question a été soulevée sur le rôle de l'euro dans la stimulation du marché unique. S'il y a eu des conversions exagérées lors de la mise en place de l'euro, sans contrôle suffisant dans certains domaines (restauration par exemple), l'euro a eu un effet très bénéfique, notamment du point de vue industriel, a souligné Riccardo Perissich. L'euro a, cependant, eu un effet pervers : l'appartenance à l'euro a aligné les taux de financement des pays membres, permettant à certains pays, notamment la Grèce, l'Italie ou le Portugal, de se financer à des taux très bas pendant longtemps, ce qui a été dommageable car ces pays ont en effet continué à s'endetter et n'ont pas adopté les réformes structurelles nécessaires pour renforcer la compétitivité de leur économie.



## 2. Un potentiel qui reste à exploiter

Le marché unique est, certes, un moteur indéniable de croissance. Dans un contexte où le potentiel de croissance des pays européens est assez faible, compte tenu des rigidités structurelles et du défi démographique, le parachèvement du marché unique est une question clé pour l'UE et ses États membres.

Plusieurs domaines d'action prioritaires dans l'approfondissement du marché unique ont été identifiés.

Premièrement, si l'intégration dans le cadre du commerce des biens est avancée, de nombreux obstacles subsistent en ce qui concerne la libre circulation des services. Sachant que les services représentent 65% du PIB de l'UE, l'approfondissement du marché

unique des services doit être une priorité. Même si des mesures importantes, telles que les guichets uniques, ont été mises en place afin de simplifier les formalités administratives et douanières, comme l'a rappelé Esther Schmidt, les chantiers à venir restent nombreux (notamment des questions de fiscalité et de réglementation sociale).

Deuxièmement, Riccardo Perissich a rappelé que la politique industrielle européenne se heurte encore trop souvent à des résistances irrationnelles. Alors qu'il y a un besoin de consolidation au niveau européen dans de nombreux secteurs comme l'automobile, le transport aérien ou les télécommunications, nous assistons à un retour en force des politiques industrielles nationales. Selon Riccardo Perissich, le nationalisme des États sur leur politique industrielle empêche qu'il existe une réelle politique industrielle forte et mène à une fragmentation du marché qui conduit à des différences entre les États membres. Par exemple, dans le domaine des télécommunications, il y a un monopole dans chaque pays, souvent un monopole d'État : il faut pousser à accepter la concurrence. Pour Riccardo Perissich, il existe aujourd'hui une concurrence virtuelle entre un certain nombre de géants et un grand nombre de nains, ce qui est malsain. Il faut établir une concurrence entre un nombre de concurrents raisonnable, sans qu'ils soient des champions nationaux.

Troisièmement, l'économie numérique représente également un secteur essentiel à développer. Il existe un chantier gigantesque qui comprend notamment les enjeux de fiscalité et de propriété intellectuelle.

Quatrièmement, pour contribuer à relancer l'économie européenne, il faut réformer les règles des marchés publics. Nous avons aujourd'hui un cadre réglementaire avec des procédures longues et d'importantes charges administratives qui empêchent la fluidité des échanges économiques. Il faut simplifier ces règles afin de diminuer les dépenses en charges administratives.

Enfin, une autre réforme nécessaire est celle relative aux qualifications professionnelles, pour mieux mettre en adéquation l'offre et la demande dans ce domaine. En ce qui concerne l'innovation, Esther Schmidt a rappelé que, afin d'exploiter intégralement le marché unique et inciter à l'innovation, un projet de brevet européen est en train de se mettre

en place, qui assurera une protection uniforme pour une invention dans 25 États membres.

Au-delà de ces priorités dans l'approfondissement du marché unique, Riccardo Perissich a souligné qu'il y a un manque de soutien des entreprises vers le marché tel qu'il existait avant. Beaucoup d'entreprises européennes se sont tournées vers les marchés où la croissance est plus forte (Asie). Le cercle vertueux d'avant s'est interrompu. Quand la crise a éclaté, il y a eu une crainte de protectionnisme qui ne s'est finalement pas réalisée. Mais les banques ont arrêté de prêter à l'économie réelle, ce qui pose un problème. L'UE est sur le point de réaliser une union bancaire, mais il subsiste un problème fondamental : l'économie européenne est dépendante du secteur bancaire, contrairement à d'autres zones du monde, comme l'a rappelé Riccardo Perissich.

La confiance est le mot clé, il faut établir la confiance en période de crise. La crise de l'euro nous a amené dans une crise que l'on n'avait pas prévue. Mais, selon Riccardo Perissich, le manque de confiance d'il y a deux ans était supérieur à maintenant, ce qui veut dire que la confiance revient.

### 3. Un marché unique basé sur la compétition et la solidarité

Suite à une première table ronde centrée sur le rôle du marché unique pour la croissance dans l'UE, la deuxième table ronde a été consacrée à la dimension sociale du marché unique. Chantal Guittet a commencé son intervention en soulignant que même si l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre a été évoqué dans la Déclaration Schuman et une perspective sociale a toujours existé dans l'intégration européenne, la solidarité était toujours instituée avec une forte connotation financière. Même si le marché et la monnaie unique ont eu une influence très positive en terme social, ils se sont accompagnés d'énormes distorsions avec l'engendrement d'inégalités sociales, d'exclusions et un dumping social comme résultat. Le progrès économique, comme il a été mis en avant dans le premier panel, n'a pas forcément rimé avec un progrès social selon la députée de l'Assemblée nationale. La notion de « progrès social » au niveau européen a été réduite à sa plus simple expression, qui est celle de la promotion de l'emploi et de la réduction du chômage. Ceci a eu pour conséquence l'élargissement de l'échelle des

salaires, l'assouplissement de la législation du travail, l'allègement des contraintes liées à la durée du travail et un recours accru aux formes d'emplois à durée déterminée.

Józef Niemiec a rejoint la position de Chantal Guittet en constatant des tensions constantes du marché unique face à la dimension sociale qui résultent de l'ambition économique, avec la compétition comme objectif prioritaire. Le secrétaire général adjoint de la CES a mis l'accent sur le problème d'une jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne qui ne soutient pas suffisamment le respect des normes sociales au niveau national dans le cas des répercussions du marché unique. Cette jurisprudence contredit l'autonomie des partenaires sociaux et met ainsi en cause leur capacité comme acteurs dans le modèle social européen à améliorer les conditions de vie, de salaire et de travail de travailleurs. De plus, Józef Niemiec a affirmé qu'avec le processus de la libéralisation dans le cadre de l'approfondissement du marché unique, il y a eu une mise en concurrence parmi les travailleurs que l'UE n'a pas su protéger ou accompagner sur le plan social.

Chantal Guittet a de son côté souligné la tension entre la compétition et la solidarité en évoquant l'exemple des délocalisations des entreprises. On peut doper la rentabilité des entreprises en délocalisant vers des pays avec des niveaux de salaires beaucoup plus bas mais la situation est plus négative dans les pays avec des salaires plus élevés, qui peinent à maintenir leurs standards sociaux. Dans le même ordre d'idées, Chantal Guittet a ajouté que, en ce qui concerne les travailleurs détachés, les différents systèmes de protection sociale entre les États membres ainsi que des contrôles insuffisants de la part des autorités nationales, ont mené à des abus qui donnent lieu à une concurrence déloyale et faussée.

Les trois intervenants du deuxième panel étaient d'accord sur le fait qu'une convergence des politiques sociales européennes liées à l'évolution du marché unique est devenue plus difficile avec les élargissements de l'UE aux pays d'Europe centrale. André-Luc Molinier a rappelé dans ce contexte que la directive sur le détachement des travailleurs a été adoptée en 1996, dans une UE à 15 et que la réalité de l'époque n'est plus celle de l'Europe d'aujourd'hui qui comprend 28 États membres. Dans une Europe à 28, la convergence totale est, selon André-Luc Molinier, absolument impossible. Une comparaison similaire

peut être établie concernant les fonds structurels : tandis que la création de la Communauté s'est accompagnée de transferts budgétaires très importants, notamment au profit des régions les plus défavorisées et que les politiques régionales (Fonds européen de développement régional, 1975) et de cohésion (Fonds de cohésion, 1994) ont constamment monté en puissance, dans le cadre des élargissements de 15 à 28, les fonds structurels n'ont pas été augmentés au point que l'UE pouvait poursuivre une politique régionale et de cohésion au même niveau que précédemment, comme l'a rappelé Chantal Guittet.

Au-delà du défi de l'élargissement, André-Luc Molinier a ajouté le contexte mondial comme un deuxième changement important pour la dimension sociale du marché unique. Si on regarde la liste des dix pays qui comptent dans le monde aujourd'hui, il y a un déclassement presque inévitable des pays européens figurant parmi le top dix des puissances économiques - l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie - qui s'accroîtra en 2020, 2030, 2040. Selon André-Luc Molinier, la compétition écrase tout et la concurrence mondiale accrue serait donc une autre raison primordiale pour laquelle on ne peut plus raisonner aujourd'hui comme on le faisait à l'époque où Jacques Delors était président de la Commission européenne. En donnant l'exemple de la Pologne, le directeur des affaires européennes du MEDEF a insisté sur l'importance de reconnaître que c'est notamment grâce à la concurrence que certains pays arrivent à offrir à leurs citoyens un niveau de vie plus élevé.



#### 4. La dimension sociale du marché unique dans le cadre de la campagne pour les élections européennes

André-Luc Molinier a souligné qu'en vertu des conséquences de la crise économique, financière et sociale, la campagne pour les élections européennes demande un discours complètement différent par rapport à celui des élections de 2009. Si on prend par exemple la situation du chômage dans l'UE comme référence — comme plusieurs participants l'ont fait au cours de cette conférence — il est évidemment plus difficile aujourd'hui de mettre en avant les atouts du marché unique dans la création d'emplois. Selon Eurostat, le taux de chômage entre 2008 et 2013 est passé de 7,1% à 10,9% dans l'UE. Au niveau du chômage des jeunes, les chiffres sont encore plus inquiétants : des hausses de 15,8% à 23,5% en moyenne dans l'UE<sup>2</sup>.

Il faut donc faire face à un climat de scepticisme. Un discours qui proclame que « l'Europe vous protège » était encore possible selon André-Luc Molinier dans le cadre des élections en 2009. Mais il est aujourd'hui insuffisant. Il est d'autant plus important de souligner ce que seraient les modèles sociaux européens d'aujourd'hui sans la construction européenne avec le marché unique comme sa pierre angulaire. Un bon exemple est le programme Erasmus qui a permis la libre circulation des étudiants et qui est maintenant, dans le cadre d'Erasmus plus, en train de s'étendre en visant à augmenter la flexibilité en ce qui concerne les possibilités de formation dans le marché du travail. De plus, il faut mettre l'accent sur les mesures prises en répondant aux dégâts sociaux au fil de la crise. Dans ce contexte, les intervenants étaient d'accord sur l'importance de la « Garantie pour la jeunesse » qui a été adoptée par le Conseil des ministres en février 2013 et qui prévoit qu'aucun jeune européen ne reste plus de quatre mois sans emploi, stage ou formation.

Pourtant, pour que la place de la dimension sociale dans le projet du marché unique devienne durablement perceptible pour les citoyens européens, il faut aller plus loin, selon Chantal Guittet et Józef Niemiec. Pour éviter une Europe sociale « tirée vers le bas » et répondre à l'attente des citoyens européens, la dimension sociale est devenue un impératif selon la députée de l'Assemblée nationale. Józef Niemiec a de son côté appelé à reconnaître que la dimension sociale

contient des valeurs en soi et qu'il ne suffit pas à se focaliser sur l'emploi en examinant les conséquences de la concurrence engendrée avec l'évolution du marché unique. Une Europe solidaire et une Europe du peuple exige de respecter les droits de l'homme et la dignité des travailleurs. Les deux intervenants ont salué dans ce contexte l'accord obtenu au sein du Conseil des ministres en décembre dernier concernant le renforcement des règles d'application de la directive sur le détachement des travailleurs. Même si les avancées obtenues sont les bienvenues, selon Józef Niemiec, il s'agit cependant d'un compromis à minima qui ne va probablement pas suffire à éviter tous les abus liés aux travailleurs détachés.

Sachant que les politiques sociales sont avant tout une prérogative nationale, il faut, pour Chantal Guittet, que les interrogations sociales européennes soient appréhendées en utilisant le dialogue social pour trouver des accords sur des règles à minima en Europe. En revanche, il faut ensuite laisser une marge de manœuvre pour leur application en évitant des effets économiques indésirables dans certains pays. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas exiger un salaire minimum commun pour tous les pays de l'UE. En revanche, les deux intervenants ont souligné que l'introduction d'un salaire minimum interprofessionnel légal en Allemagne — selon l'accord de la grande coalition adopté en novembre 2013 — est un signal très positif pour le renforcement de la dimension sociale européenne.

Cette prédominance du ressort national ne réduit cependant pas la nécessité d'aborder des initiatives au niveau de l'UE ou au niveau de l'UEM. Pour Józef Niemiec, à côté des fonds structurels, il y aurait un corpus européen de règles qui permet au moins de continuer à discuter d'un modèle social européen, notamment en ce qui concerne l'investissement social en renforçant l'assistance de la sécurité sociale<sup>3</sup>. Chantal Guittet a mis l'accent sur l'idée d'une assurance chômage au niveau européen, d'autant plus que cette idée déclencherait le dialogue social dans un domaine spécifique. La députée de l'Assemblée nationale souhaiterait que la Commission européenne formule une proposition concrète là-dessus. André-Luc Molinier a évoqué la question sur la convergence à 18 entre les membres de la zone euro. Les propositions pour un budget de la zone euro sont selon lui à approfondir, notamment en vue d'une nouvelle étape de l'intégration européenne.

## 5. Un marché unique mal-aimé et inachevé

Pour Thierry Repentin, le marché unique a été un objectif mobilisateur de l'Union européenne. Après l'union douanière, le marché unique, la monnaie commune, quel est le grand projet européen aujourd'hui ? La tentation de céder aux discours des populistes renvoie au repli sur soi. Ces discours sont fondés sur des mensonges qui affaiblissent l'Europe. Selon le ministre, c'est avec l'Europe, et plus d'Europe, que nous allons sortir de la crise aujourd'hui. La question n'est pas de savoir si l'avenir se fera avec ou sans un marché unique mais avec un marché unique plus ou moins fort et plus ou moins solidaire, notamment sur le volet social.

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a avancé qu'il faut reconstruire le marché unique en deux étapes. La première étape est de prendre conscience de ce que le marché unique représente en termes de développement et de progrès. Il est plus qu'un simple marché, il a servi un principe fondamental : celui de la liberté. Il a tout bouleversé, de la mobilité des personnes aux droits fondamentaux. Le marché unique a une dynamique normative considérable qui se traduit dans la vie de tous les jours, notamment en ce qui concerne la sécurisation des produits (aliments, médicaments, jouets). Ce n'est pas quelque chose d'abstrait. Il est le premier marché au monde mais reste associé dans l'imaginaire collectif à une réglementation excessive, incompréhensible, menaçante. Ce marché unique est méconnu, mal aimé et sans doute inachevé.

Alors que l'UE traverse une crise exceptionnelle, nous devons continuer à construire le marché unique : c'est la deuxième étape. Il est un gisement de croissance, à la condition que son approfondissement se fasse de manière plus équilibrée que par le passé. De même, il faut conforter le cœur du système afin de favoriser l'Union économique et monétaire, ce qui passe par la mise en place d'une union bancaire. Pour ce faire, il faut responsabiliser les banques dans leur gestion pour éviter qu'une crise financière et bancaire ne se transforme en une autre crise et affaiblisse les États. De cette manière, les épargnants et contribuables européens seront protégés.

Il faudrait instituer un gouvernement économique de la zone euro, pour davantage d'efficacité et de clarté. Par ailleurs, c'est pour cela que la France a milité pour la mise en place d'indicateurs sociaux en matière d'emploi, de formation, au sein de l'UEM, et pour la coordination des politiques économiques. Il faut chercher davantage de convergences, notamment dans la lutte contre la fraude fiscale et en matière sociale.

Dans cette perspective, la France veut contribuer à réorienter l'Europe, pour une croissance durable et la sécurité des citoyens européens. Il faut développer les économies vertes. Dans le cadre d'une politique industrielle ambitieuse, la [Communauté européenne de l'énergie](#) est mise en avant. C'est une source d'emploi, de sécurisation des Européens. C'est aussi un aspect important pour ceux qui sont autour de l'Europe, notamment pour d'autres pays qui voient dans l'UE une autre alternative.

Le marché doit protéger les citoyens, notamment en ce qui concerne la directive sur les travailleurs détachés. Les efforts européens se mobilisent pour lutter contre le chômage. Il existe, pour la première fois, une ligne du budget européen spécifique pour lutter contre le chômage des jeunes et un doublement de la ligne consacrée à Erasmus, ouvert pour tous les jeunes (jeunes en alternance, apprentis), afin que l'Europe s'ouvre à tous, y compris aux jeunes qui ont choisi d'autres voies pour se former.



## Conclusion

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a répondu aux questions de la salle. Il a commencé par indiquer la manière dont les négociations sur la directive sur le détachement des travailleurs se sont passées, en indiquant que la France a insisté sur une responsabilisation sociale et solidaire pour empêcher tout abus. Ensuite, il a énoncé que les politiques de la ville ne peuvent se passer de l'Europe et notamment du Fonds social européen. Selon Thierry Repentin, l'Europe n'est pas aussi compliquée que les gens le pensent, l'Europe fonctionne avec des mots que tout le monde comprend.

À quelques mois des élections européennes, le fameux triptyque de Jacques Delors - « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit » - semble n'avoir rien perdu de son importance pour inspirer l'avenir du marché unique. Thierry Repentin a conclu qu'il faut se mobiliser pour les élections du Parlement européen le 25 mai 2014, pour faire gagner l'Europe.

1. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, « L'acte pour le marché unique II Ensemble pour une nouvelle croissance », COM(2012) 573 final, 3.10.2012.
2. Eurostat, Taux de chômage par sexe et par groupe d'âge - moyennes annuelles.
3. En février 2013, la Commission européenne a présenté le « Paquet Investissement sociaux » dans lequel elle invite les États membres à moderniser leurs systèmes de protection sociale et à donner la priorité aux investissements sociaux.

**CROISSANCE, COMPÉTITIVITÉ, EMPLOI : LA RICHE POSTÉRITÉ DU LIVRE BLANC**

Jérôme Vignon, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, février 2014

**QUELLE EUROPE SOCIALE APRÈS LA CRISE ?**

Sofia Fernandes et Emanuel Gyger, *Synthèse du séminaire d'experts organisé avec la Fondation Gulbenkian, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, février 2014

**LA « SOLIDARITÉ QUI UNIT » ET LA « COOPÉRATION QUI RENFORCE »**

António Vitorino, *Tribune, Entretien pré-Conseil européen, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, décembre 2013

**RENFORCER L'UEM : COMMENT MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN ?**

Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaitė, *Études & Rapports No. 101, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2013

**CHÔMAGE DES JEUNES, DIVERGENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CAPACITÉ BUDGÉTAIRE DANS LA ZONE EURO**

Maria João Rodrigues, *Policy Paper No. 102, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2013

**UN PROBLÈME DE DÉCALAGE, VOIRE DE COHÉRENCE**

António Vitorino, *Tribune, Entretien pré-Conseil européen, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, octobre 2013

**DOTER L'UEM D'UNE DIMENSION SOCIALE**

Jacques Delors et Sofia Fernandes, *Tribune – Le Mot, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, octobre 2013

**UNE DIMENSION SOCIALE POUR L'UEM : POURQUOI ET COMMENT ?**

Sofia Fernandes et Kristina Maslauskaitė, *Policy Paper No. 98, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, septembre 2013

**VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?**

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse de la conférence « Quelles initiatives sociales pour l'Europe ? » organisée avec le Centre d'études européennes de Sciences Po, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juillet 2013

**CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS**

Kristina Maslauskaitė, *Études & Rapports No. 97, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, juin 2013

**UE ET CROISSANCE : TROIS PACTES PLUTÔT QU'UN**

Jacques Delors, António Vitorino et les membres du conseil d'administration de NE-IJD, *Tribune – Le Mot, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, avril 2013

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*

